Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 089-218900918-20260831-DE_068_2026-DE

CHÂTEL CENSOIR
LA MAIRIE

République française
YONNE
CHATEL CENSOIR - COMMUNE

Séance du lundi 31 août 2026

Date de la convocation: 24/08/2026

Membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants: 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Le trente et un août deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence d'Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Patricia COL, Flavie ROUSSEAU, Annick IENZER, Clara CHADELAUD, Mike SALIGOT, Francine VINTZEL, Christophe OPEC, Johan SCHOLLAERT, Yasmina ROULT, François CANIVET

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE représenté par Joël BOISSIERE, Gwenaëlle JANIK représentée par Clara CHADELAUD, Stéphane JACQUES représenté par Olivier MAGUET

Excusés :

Absents:

Règlement intérieur et tarification des services périscolaires - (DE_068_2026)

Le Maire présente les changements proposés pour le règlement intérieur, en collaboration avec l'équipe du service périscolaire, à savoir un allongement du service de la garderie jusqu'à 18h30 et une modification de la tarification des services périscolaires : 1.50€ pour la séance de garderie du matin et 2.50€ pour la séance de garderie du soir.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
ACCEPTE les nouveaux horaires de la garderie : 7h30-8h40 et 16h30-18h30 à compter du 1er septembre 2026,
APPROUVE les nouveaux tarifs de la garderie à compter du 1er septembre 2026 : 1.50€ pour la séance du matin et 2.50€ pour la séance du soir,
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Joël BOISSIERE

Le Maire,

Olivier MAGUET